TAVANNES
Municipalité de Tavannes
Secrétariat Municipal

Communication
Décisions du Conseil municipal du 20 octobre 2026

Tavannes, le 22 octobre 2026

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Budget 2027 & planification financière 2026 à 2032 :** Le Conseil municipal a validé le budget 2027 ainsi que la planification financière 2026–2032. Le budget prévoit un excédent de charges de CHF 490'800.–, tout en maintenant la quotité d'impôt à 1.92. L'Assemblée municipale sera appelée à se prononcer sur ce budget lors de sa prochaine séance.
- **Votations communales du 29 novembre : validation des objets de votation et du message :** Le Conseil municipal a validé les 2 objets qui seront soumis aux urnes lors des votations du 29 novembre, à savoir :
 - Objet 1: Acceptation du crédit de CHF 2'180'000.- pour le réaménagement de la Place de la Gare ?
 - Objet 2: Acceptation du crédit de CHF 690'000.- pour l'assainissement du bâtiment de l'école secondaire ?

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois